

Garantie Limitée Micro-onduleur APsystems Europe, Moyen-Orient, Afrique

Les micro-onduleurs, le « produit », fournis par Altenergy Power System Europe B.V. (« APsystems ») avec une date d'achat après le 1^{er} mai 2021 sont éligibles à cette garantie limitée APsystems (« Garantie limitée ») uniquement s'ils sont connectés en permanence à Internet via un ECU (Energy Communication Unit).

- Pour les systèmes de plus de 4 modules PV: ECU-R, ECU-C ou tout autre ECU compatible.
- Pour les systèmes jusqu'à 4 modules PV: ECU-B, ECU-R ou ECU-C, ou tout autre ECU compatible.

Les produits dont la date d'achat initiale est postérieure au 1^{er} mai 2021 et qui ne sont pas connectés en permanence à Internet via un ECU recevront une garantie de 2 ans, à compter de la date d'achat des produits chez APsystems. Le produit est conçu pour résister à des conditions d'exploitation normales lorsqu'ils sont utilisés à des fins comme prévues et conformément aux instructions du manuel d'utilisation fournis avec le système. Cette garantie APsystems Limited (« Garantie limitée ») couvre les produits défectueux pour une période de dix (10) ans(i) commençant trois mois après la date d'achat initial du produit auprès d'APsystems (la « période de garantie ») ou (ii) la date à laquelle le produit est enregistré sur le portail EMA d'APsystems.. Un produit est considéré comme défectueux s'il est inutilisable en raison de défauts dans le matériel et sa fabrication, à condition qu'APsystems, après inspection, établisse l'existence de ce défaut (« produit défectueux »). Pour obtenir le service en vertu de cette garantie limitée, le titulaire de la garantie doit se conformer aux procédures d'autorisation de marchandise de retour (« RMA »), qui peuvent être trouvées sur le site Web www.APsystems.fr.

Pendant la période de garantie, APsystems, à sa seule discrétion, (1) réparera ou remplacera le produit défectueux gratuitement, ou (2) remboursera au titulaire de la garantie un montant égal à la valeur réelle du produit défectueux au moment de la découverte du défaut. APsystems peut, à sa seule discrétion, utiliser des pièces neuves et/ou reconditionnées, et/ou des parties de la conception originale ou ultérieure, pour réparer ou remplacer le produit défectueux. Si APsystems répare ou remplace le produit défectueux, APsystems couvrira également le coût d'expédition du produit de remplacement d'APsystems au client, mais pas le coût des droits ou taxes d'importation. Cette garantie limitée ne couvre pas les frais d'expédition du produit à APsystems, ni les coûts de main-d'oeuvre liés à l'enlèvement du produit défectueux ou à la réinstallation du produit réparé ou de remplacement, ou à tout dommage d'expédition. Si APsystems répare ou remplace un produit défectueux, la garantie limitée continue sur le produit réparé ou de remplacement pour le reste de la période de garantie originale.

La garantie limitée ne s'applique pas et APsystems ne sera pas responsable de tout défaut ou dommage à tout produit qui (1) a été déplacé de son emplacement d'installation d'origine, ou (2) a été démonté, trafiqué ou modifié de quelque façon que ce soit, ou (3) a été mal utilisé, négligé, mal installé ou utilisé dans des conditions pour lesquelles le produit n'a pas été conçu pour être utilisé ou utilisé différemment de celui décrit dans le manuel d'utilisation d'APsystems, ou (4) a été soumis à un incendie, de l'eau, de la corrosion, des infestations ou des tensions d'entrée en dehors des paramètres énumérés dans les spécifications du produit, qu'il s'agisse du réseau, des générateurs ou des impacts de foudre, ou (5) a été affecté par des dommages accidentels ou conséquents causés par d'autres composants du système électrique dans lequel il se trouve (6) a fait l'objet de toute tentative de modifier ou de supprimer les marques d'identification d'origine (y compris la marque, le numéro de modèle ou le numéro de série). Cette garantie limitée ne couvre pas les coûts liés à l'enlèvement, à l'installation ou le dépannage de tout composant des systèmes électriques du client.

Pendant la période de garantie, cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires subséquents du produit à la fin d'un « formulaire de transfert de garantie » disponible sur le site Web d'APsystems, et le paiement des frais de transfert nominaux indiqués sur ce formulaire.

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE EXCLUSIVE DONNÉE PAR ALTENERGY POWER SYSTEM EUROPE BV OU L'UN DE SES AFFILIÉS, ET, LORSQUE LA LOI LE PERMET, FAIT EXPRESSÉMENT LIEU À TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, STATUAIRES OU SANS LIMITATIONS, GARANTIES DE TITRE, QUALITÉ, QUALITÉ MARCHANDE, ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU À UNE INFRACTION, OU GARANTIES RELATIVES À L'EXACTITUDE, AU SUFFISANCE OU À LA CONFORMITÉ DE TOUTE INFORMATION TECHNIQUE OU AUTRE FOURNIE DANS UN MANUEL OU AUTRE DOCUMENTATION. EN AUCUN CAS APsystems NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES, PERTES, COÛTS OU DÉPENSES SPÉCIALES, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, INCLUANT SANS LIMITATION D'UNE PERTE ÉCONOMIQUE QUEL QU'ELLE SOIT, DE DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ OU À TOUTE BLESSURE CORPORELLE.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations ou les exclusions sur les garanties implicites ou sur la durée d'une garantie implicite ou sur la limitation ou l'exclusion de certains dommages-intérêts, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne peut pas s'appliquer. Cette garantie limitée confère au client des droits juridiques spécifiques, et le client peut avoir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Pour faciliter sa lecture, ce document a été traduit de l'anglais vers le français. Cependant, la version originale anglaise prévaudra dans toutes les questions juridiques.

Altenergy Power System Europe B.V.
Cypresbaan 7, 2908 LT,
Capelle aan den IJssel
The Netherlands
0031-10-2582670
info.emea@apsystems.com
www.emea.APsystems.com

